

Conseil des commissaires

À une réunion ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de Rouyn-Noranda, tenue le 31 août 2015, à 19 h 30, à son centre administratif situé au 70, rue des Oblats Est, Rouyn-Noranda, Québec, sont présents :

Mme Doris Bergeron
M. Yves Dumulon
Mme Samia El Hamri
M. René Forgues

M. Jean-Pierre Frelas
Mme Claudette Latreille
Mme Mireille Vincelette

Mme Josée Champagne (commissaire-parent primaire)
Mme Nathalie Leblanc Joannette (commissaire-parent EHDAA)
M. Arthur Leclerc (commissaire-parent secondaire)

Sont absents : M. Henri Bégin et M. Steve Jolicoeur

Tous commissaires formant quorum, sous la présidence de M. Daniel Camden

Assistent aussi à la réunion :

M. Yves Bédard, directeur général
M. Martial Drolet, directeur du Service des ressources financières
Mme Lyne Garneau, secrétaire générale
Mme Jocelyne Hurtubise, directrice du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes
Mme Anne-Frédérique Karsenti, directrice des Services éducatifs
Mme Édith-Martine Lapierre, directrice du Service des ressources matérielles
M. Paul-Ange Morin, directeur du Service des ressources humaines

1. Ouverture de la réunion

Le président ouvre la réunion.

2. Adoption de l'ordre du jour

CC-2171

Il est proposé par Doris Bergeron, appuyée par Josée Champagne, d'adopter l'ordre du jour, ce qui est résolu à l'unanimité.

3. Vérification des suites données et adoption des procès-verbaux de la réunion ordinaire du 15 juin 2015 et de la réunion extraordinaire du 25 juin 2015.

Le directeur général indique que les suites ont été données aux réunions mentionnées en titre.

CC-2172

Il est proposé par Mireille Vincelette, appuyée par Arthur Leclerc, d'adopter les procès-verbaux de la rencontre du 15 juin 2015 et du 25 juin 2015, ce qui est résolu à l'unanimité.

4. Demandes verbales de l'assistance

Il n'y a rien à rapporter à ce point de l'ordre du jour.

Conseil des commissaires

5. Points à décision, orientation ou consultation

5.1 Adoptions des comptes

CC-2173 Il est proposé par Daniel Camden, d'adopter les listes des chèques émis du 18 juin au 26 août 2015, et conservées aux archives de façon permanente au dossier numéro 322-06, ce qui est résolu à l'unanimité.

5.2 Décision relative à la composition du conseil des commissaires

5.2.1 Commissaires cooptés

CC-2174 Il est proposé par Claudette Latreille, appuyée par Jean-Pierre Frelas, de garder le statu quo quant à la décision prise par la résolution CC-2035, le 17 novembre 2014, de ne pas inclure de membres cooptés au sein du conseil des commissaires, et ce, pour la durée du mandat des commissaires, ce qui est résolu à l'unanimité.

5.3 Formation du comité exécutif

CC-2175 Il est proposé par Claudette Latreille, appuyée par Mireille Vincelette, conformément à l'article 179 de la Loi sur l'instruction publique, d'instituer un comité exécutif formé de 4 membres ayant le droit de vote, dont le président, les 3 commissaires responsables des comités obligatoires (gouvernance et éthique, vérification et ressources humaines) et d'un commissaire-parent, et que la durée du mandat soit équivalente à la durée du mandat des commissaires, ce qui est résolu à l'unanimité.

5.4 Formation des comités et délégations

CC-2176 Il est proposé par Doris Bergeron, appuyée par Arthur Leclerc, de garder le statu quo sur la composition des 3 comités, soit gouvernance et d'éthique, vérification et ressources humaines, et que la durée du mandat sur ces comités soit équivalente à la durée du mandat des commissaires, ce qui est résolu à l'unanimité.

Conformément à la décision prise au point 5.3 Henri Bégin, Steve Jolicoeur et Claudette Latreille sont membres du comité exécutif.

CC-2177 Il est proposé par Josée Champagne, appuyée par Nathalie Leblanc Joannette, de nommer René Forgues et Steve Jolicoeur pour siéger au comité consultatif de transport pour la durée du mandat des commissaires, ce qui est résolu à l'unanimité.

CC-2178 Il est proposé par Yves Dumulon, appuyé par Mireille Vincelette, de nommer Daniel Camden, Henri Bégin, Jean-Pierre Frelas, Claudette Latreille et Arthur Leclerc pour siéger au comité d'évaluation du directeur général, ce qui est résolu à l'unanimité.

CC-2179 Il est proposé par Arthur Leclerc, appuyé par Samia El Hamri, de nommer Henri Bégin à titre de délégué au Conseil général de la FCSQ et Daniel Camden à titre de substitut pour la durée du mandat des commissaires, ce qui est résolu à l'unanimité.

CC-2180 Il est proposé par Nathalie Leblanc Joannette, appuyée par Jean-Pierre Frelas, de nommer Daniel Camden à titre de délégué à la Corporation de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur à Rouyn-Noranda ainsi qu'à la Société d'aide au développement des collectivités (S.A.D.C.), ce qui est résolu à l'unanimité.

Conseil des commissaires

5.5 Attribution de contrats

5.5.1 Contrat d'hygiène et salubrité - écoles d'Évain

Considérant l'appel d'offres public No 352630009 émis le 21 juillet 2015 pour la fourniture de services en hygiène et salubrité aux écoles d'Évain et l'analyse des soumissions reçues le 14 août 2015;

Considérant les documents déposés et la présentation de la directrice des ressources matérielles aux membres du comité de vérification (article 193.2 de la L.I.P.);

Considérant la recommandation unanime des membres du comité de vérification;

CC-2181

Il est proposé par Doris Bergeron, appuyée par Jean-Pierre Frelas, d'entériner l'attribution d'un contrat de services techniques à l'entreprise Témabex inc. pour l'entretien ménager des écoles d'Évain, faisant suite à l'appel d'offres public N° 352630009 basé sur le prix le plus bas, pour un montant annuel de 78 880,15 \$, sans taxes, pour les deux écoles représentant une somme de 236 640,45 \$, sans taxes, pour la période de trois ans ferme débutant le 1^{er} septembre 2015 et se terminant le 31 août 2018, et d'autoriser le président du conseil des commissaires et la directrice des ressources matérielles à signer les documents contractuels pour et au nom de la Commission scolaire, ce qui est résolu à l'unanimité.

5.5.2 Gestion des matières résiduelles – Levée des conteneurs

Considérant le fait qu'un seul entrepreneur a déposé une soumission en réponse à l'appel d'offres du CCSR en juin dernier concernant la levée des conteneurs 6 verges cubes;

Considérant que cette entente avait déjà fait l'objet d'un regroupement avec le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et l'UQAT;

Considérant qu'il était plus avantageux pour la Commission scolaire de négocier de gré à gré avec le seul entrepreneur pouvant offrir ce service;

Considérant les documents déposés et la présentation de la directrice des ressources matérielles aux membres du comité de vérification (article 193.2 de la L.I.P.);

Considérant la recommandation unanime des membres du comité de vérification;

CC-2182

Il est proposé par Jean-Pierre Frelas, appuyé par Arthur Leclerc, d'attribuer un contrat à commande de trois ans à l'entreprise Multitech Environnement pour un montant annuel approximatif de 75 877 \$ avant taxes, représentant un montant approximatif de 87 240 \$ taxes incluses, pour l'année débutant le 1^{er} juillet 2015, en plus d'une indexation annuelle selon l'indice du prix à la consommation du Québec pour les deux années subséquentes, le tout totalisant une somme d'environ 261 720 \$ taxes incluses pour trois ans, et d'autoriser le président du conseil des commissaires et la directrice des ressources matérielles à signer les documents contractuels pour et au nom de la Commission scolaire, ce qui est résolu à l'unanimité.

Conseil des commissaires

5.6 Modification au protocole d'entente du parc de Rouli-Roulant

Considérant le protocole d'entente signé le 21 avril 1999 avec la Ville de Rouyn-Noranda permettant l'utilisation du stationnement de l'école La Source pour des activités de rouli-roulant;

Considérant l'aménagement d'un parc de rouli-roulant permanent sur le terrain de l'école La Source effectué par la Ville de Rouyn-Noranda;

Considérant que la Ville de Rouyn-Noranda accepte de respecter les contraintes et les règlements en vigueur sur le terrain de l'école La Source;

Considérant que l'école La Source accepte d'assumer la responsabilité de la surveillance et du respect des règlements sur son territoire pendant les heures de cours et durant l'année scolaire;

Considérant que la Ville de Rouyn-Noranda s'engage à assumer tous les frais d'entretien (matériaux et main-d'œuvre) du parc de rouli-roulant, incluant le mobilier urbain fourni par l'école La Source;

CC-2183

Il est proposé par Mireille Vincelette, appuyée par Jean-Pierre Frelas, de rescinder la résolution CE-0138 de l'ancienne entente et d'accepter le protocole d'entente conjoint avec l'école La Source et la Ville de Rouyn-Noranda pour l'utilisation et l'entretien du parc de rouli-roulant situé sur le terrain de l'école La Source et de mandater le président du conseil des commissaires et la directrice du Service des ressources matérielles à signer ladite entente pour et au nom de la Commission scolaire, ce qui est résolu à l'unanimité.

5.7 Modification de l'entente sur l'utilisation de la piste cyclable

Considérant la demande de la Ville d'allonger la période d'utilisation indiquée au protocole d'entente;

Considérant la réforme cadastrale survenue en 2007 attribuant au terrain du centre Élisabeth-Bruyère le no de lot 2 810 241;

CC-2184

Il est proposé par Arthur Leclerc, appuyé par Yves Dumulon, de rescinder la résolution CE-0976 afin de remplacer le paragraphe 1 de l'article 1 du protocole d'entente par « *La Commission scolaire donne un droit d'utilisation d'une partie de son terrain situé sur le lot 2 810 241 à des fins de piste cyclable* », et d'autoriser le président du conseil des commissaires et la directrice du Service des ressources matérielles à signer ladite entente pour et au nom de la Commission scolaire, ce qui est résolu à l'unanimité.

5.8 Affiliation du RSEQAT

Considérant que cette affiliation symbolise la reconnaissance de la Commission scolaire de Rouyn-Noranda aux buts que poursuit le Réseau du sport étudiant du Québec en Abitibi-Témiscamingue, conformément aux lettres patentes de cette dernière;

CC-2185

Il est proposé par Doris Bergeron, appuyée par Samia El Hamri, que la Commission scolaire de Rouyn-Noranda paie une affiliation de base de 600 \$, en plus d'une cotisation de 0,25 \$ per capita pour la clientèle primaire et secondaire de la Commission scolaire au 30 septembre de l'année précédente, pour un total de 1 811,00 \$ (4 844 élèves), ce qui est résolu à l'unanimité.

Conseil des commissaires

5.9 Délégation au conseil d'administration du RSEQAT

Considérant la résolution CC-2153 adoptée le 15 juin dernier qui délègue M. Luc Lacroix au siège de l'éducation au conseil d'administration du Réseau du sport étudiant du Québec Abitibi-Témiscamingue pour l'année scolaire 2015-2016;

Considérant qu'à l'assemblée générale du Réseau du sport étudiant du Québec Abitibi-Témiscamingue M. Lacroix a été élu président;

Considérant qu'à la suite de cette nomination, le siège réservé à l'éducation est vacant;

Considérant l'intérêt manifesté par un professionnel de notre commission scolaire à faire partie du conseil d'administration du Réseau du sport étudiant du Québec Abitibi-Témiscamingue et de pouvoir y occuper le poste réservé au milieu de l'éducation;

Il est proposé par Doris Bergeron, appuyée par Yves Dumulon, de soumettre la candidature de M. Kevin Lambert, animateur de vie étudiante, comme représentant du milieu de l'éducation au conseil d'administration du Réseau du sport étudiant du Québec Abitibi-Témiscamingue pour l'année scolaire 2015-2016, ce qui est résolu à l'unanimité.

6. Orientation / Consultation / Reddition de comptes

6.1 Organisation scolaire FJ, FGA et FP

Anne-Frédérique Karsenti présente l'organisation scolaire à ce jour pour le secteur jeune. Jocelyne Hurtubise présente l'organisation scolaire à ce jour pour le secteur de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes.

7. Informations

7.1 Direction générale

Yves Bédard informe les commissaires des dossiers qui sont en cours au niveau de la direction générale.

7.2 Secrétariat général

Ce point est traité à la fin de la rencontre.

Lyne Garneau présente le Service du secrétariat général.

8. Rapport des comités de travail

8.1 Comité de vérification

Jean-Pierre Frelas fait un résumé des points traités au comité de vérification.

8.2 Comité des ressources humaines

Il n'y a rien à rapporter à ce point de l'ordre du jour.

8.3 Comité de gouvernance et d'éthique

Il n'y a rien à rapporter à ce point de l'ordre du jour.

CC-2186

Conseil des commissaires

9. Rapport des commissaires-parents

9.1 Comité EHDAA

Il n'y a rien à rapporter à ce point de l'ordre du jour.

9.2 Comités de parents

Il n'y a rien à rapporter à ce point de l'ordre du jour.

10. Information des organismes

10.1 Association des commissions scolaires de l'A-T

Le président apporte des précisions concernant la rencontre de l'Association des commissions scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue qui se tiendra les 18 et 19 septembre 2015 à Rouyn-Noranda.

10.2 Fédération des commissions scolaires du Québec

Le président présente les dernières nouvelles de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

11. Rapport des représentations effectuées

Les membres font rapport des représentations effectuées.

12. Levée de la réunion

Il est proposé par Jean-Pierre Frelas, appuyé par Arthur Leclerc, de lever la réunion, ce qui est résolu à l'unanimité.

Il est 20 h 55 lorsque se termine la réunion.

Daniel Camden,
Président

Lyne Garneau,
Secrétaire générale